

**TARIFS SPANC  
(HORS TAXES)  
ANNEE 2024**

*Tarifs visés par la délibération du Comité Syndical du 01/12/2023.*

<b>Tarifs des Prestations applicables au 1<sup>er</sup> Janvier 2024</b>	
<b>1° Contrôle des installations neuves ou réhabilitées :</b>	
Redevance pour Contrôle de conception et d'implantation (FO1)	<b>150,00 €/dispositif</b>
Redevance pour Contrôle de bonne exécution des travaux (FO2)	<b>150,00 €/dispositif</b>
Redevance pour Visite supplémentaire en cas de non-conformité	<b>150,00 €/dispositif</b>
<b>2° Contrôle des installations existantes dans le cadre d'une vente : (si pas de contrôle initial HTE)</b>	
Réalisation d'un FO3 valable 3 ans	<b>150,00 €/dispositif</b>
<b>3° Contrôle des installations existantes dans le cadre d'une vente : (si contrôle précédent &gt; 3ans)</b>	
Réalisation d'un FO4 valable 3 ans	<b>Compris dans la redevance annuelle</b>
<b>4° Contrôle périodique de bon fonctionnement des installations existantes :</b>	
Redevance annuelle pour diagnostic périodique de bon fonctionnement (FO4)	<b>30 € HT/an/dispositif</b>
<b>T.V.A.</b>	<b>10 %</b>